



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 juin 2009**

Délibération n° 2009-0787

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programme Association de solidarité internationale - Attribution d'une subvention à l'association Espace Pandora pour l'année 2009

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 JUIN 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 16 JUIN 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mmes Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Barge (pouvoir à M. Assi), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. Chabert, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Mme Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Guimet (pouvoir à M. Léonard), Justet (pouvoir à M. Goux), Mmes Pesson (pouvoir à M. Kimelfeld), Pierron (pouvoir à M. Lévêque), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Corazzol), M. Vurpas (pouvoir à M. Uhlich), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mmes Peytavin, Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Ferraro, Galliano, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, M. Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Réale, Serres.

Séance publique du 15 juin 2009

Délibération n° 2009-0787

commission principale : développement économique

objet : **Programme Association de solidarité internationale - Attribution d'une subvention à l'association Espace Pandora pour l'année 2009**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 mai 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans un contexte mondial en pleine évolution, les états, les institutions multilatérales, les organismes non gouvernementaux ne sont plus les seuls acteurs de l'aide au développement. Les collectivités territoriales du Nord et du Sud sont devenues des acteurs incontournables des relations internationales.

La Communauté urbaine et la ville de Lyon s'associent au sein du dispositif de soutien aux associations de solidarité internationale pour organiser, à une échelle pertinente, la mise en synergie des acteurs de leur territoire, pour faire émerger des projets et les mutualiser.

Ils jouent un rôle concret d'impulsion de projets collectifs de solidarité et accompagnent le développement du savoir-faire de nombreux acteurs lyonnais dans le montage, la gestion et le financement de projets de solidarité internationale. Ces actions sont constitutives de l'identité même du territoire lyonnais, berceau d'initiatives dont la notoriété n'est plus à démontrer, GIP Résacoop, collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR), fondation Mérieux, Handicap international, Vétérinaires sans frontières, Bioforce, etc.

Ce dispositif s'adresse aux citoyens de l'agglomération lyonnaise, acteurs de la solidarité internationale et notamment ceux issus des pays dans lesquels l'agglomération lyonnaise conduit déjà des actions de coopération.

C'est dans le cadre de ce dispositif Association de solidarité internationale que la Communauté urbaine est amenée à soutenir le projet de l'association Espace Pandora localisée à Vénissieux.

Il y a une vingtaine d'années naissait à Vénissieux l'espace Pandora, association loi 1901, ayant pour objectif de mener des actions culturelles en faveur du livre et de l'écrit et plus particulièrement autour des poètes et de la poésie. Depuis, l'association multiplie ses actions : organisation de manifestations, salons et festivals, conduite d'ateliers d'écriture, la plupart du temps auprès des publics les plus démunis.

Cette année, l'espace Pandora propose un projet d'échanges francophones entre Bamako et Vénissieux intitulé "La croisée des chemins". Le principe de ce projet est de faire collaborer des jeunes de Vénissieux et de Bamako, ville avec laquelle la Communauté urbaine est en partenariat depuis 1999.

Ces jeunes de cultures différentes souffrent de la même difficulté face à l'apprentissage, éprouvant des difficultés d'adaptation au système scolaire français pour les jeunes de Vénissieux, ne bénéficiant pas du système d'encadrement classique de l'école pour ceux de Bamako.

Le travail se fait autour de quatre ateliers : écriture, illustration, photographie et théâtre. Ces ateliers ont lieu de janvier à juillet 2009 et sont animés par Moussa Konaté, écrivain malien qui est présent à Vénissieux une semaine chaque mois. Ces ateliers vont déboucher sur des productions -livres alliant textes, dessins et photographies, expositions photographiques, représentation de pièce de théâtre- qui seront présentées à Vénissieux et à Bamako.

Un déplacement des jeunes Lyonnais à Bamako a eu lieu en avril, la venue de dix enfants de Bamako à Vénissieux est prévue en juillet. La restitution finale du projet aura lieu en octobre 2009 à l'occasion de "Lire en

Fête", avec présentation du livre réalisé, de l'exposition photos, de la représentation de la pièce de théâtre et des lectures publiques.

Soutenir ce type d'action est l'opportunité de faire le lien entre les engagements de coopération avec les villes et les pays dont sont issus les communautés et les citoyens de l'agglomération lyonnaise. Ce projet de solidarité internationale axé sur la culture et l'éducation vient renforcer les collaborations techniques existantes avec Bamako.

Pour les populations locales, c'est l'occasion de bénéficier d'échanges culturels tout en redécouvrant la lecture et le système éducatif. Les jeunes participant aux ateliers et au voyage profitent pleinement de cette expérience mais c'est également l'ensemble de la population de Vénissieux qui profite des retombées du projet tout au long de l'année : en mars, à l'occasion de la semaine de la langue française, en juillet, (durant le festival Fêtes Escales avec accueil de dix enfants de Bamako) puis lors de la restitution finale en octobre 2009 à l'occasion de "Lire en Fête".

Pour ce projet, la Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 4 000 € au titre de l'année 2009, sur un budget prévisionnel de 18 600 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € pour l'année 2009 au profit de l'association Espace Pandora.

2° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 juin 2009.